



## Communiqué Commune de Vouhé

La réouverture de l'école primaire du 12 mai se prépare dans le suivi du protocole sanitaire défini par le gouvernement.

La bonne marche de cette rentrée partielle de nos enfants sera évidemment liée à une étroite collaboration entre l'éducation nationale, la commune et les parents d'élèves sans quoi rien n'est possible.

### **Le protocole sanitaire repose sur cinq points fondamentaux comme suit :**

#### **Le maintien de la distanciation physique s'effectuera :**

- Par l'utilisation de 2 entrées différentes en fonction des niveaux scolaires
- Par un sens de circulation dans la cour, les classes et la cantine
- Par un marquage au sol des distances de sécurité sanitaire

#### **L'application des gestes barrières :**

*« Le respect des gestes barrière en milieu scolaire fait l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers. La sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles. **Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.** » [\*]*

*« Le lavage des mains sera réalisé, a minima :*

- A l'arrivée dans l'école
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile. » [\*]

Afin de garantir la sécurité sanitaire des élèves et du personnel, la commune de Vouhé s'est équipée en quantité suffisante de: savon, papier essuie-mains à usage unique et gel hydroalcoolique qui sera mis à disposition sous la surveillance d'un adulte.

**Il est donc formellement interdit aux enfants d'apporter du gel hydroalcoolique à l'école.**

#### **Le brassage des élèves sera limité :**

- Par l'ouverture d'une garderie à Vouhé le matin et le soir.  
Le protocole sanitaire limitant drastiquement les échanges de matériel, jouets, crayons, etc, la commune s'est équipée d'une télévision qui sera mise à disposition des enfants sur ce temps d'accueil.
- Les horaires de récréation seront décalés.
- La cour de l'école sera séparée en deux espaces distincts.
- L'accès à la cantine s'effectuera :
  - Par niveau scolaire.
  - Dans la limite de 15 enfants maximums dans le réfectoire.
  - Un repas (froid dans un premier temps) leur sera servi directement à table.

#### **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**

Les locaux feront l'objet d'un nettoyage approfondi quotidiennement avec des produits désinfectants virucides dont la norme est prévue dans le protocole, se concentrant aussi sur les points de contact : poignées de porte, interrupteurs, chaises, tables, rampes, robinetterie, sanitaire (liste non exhaustive)

Les personnels communaux sont sensibilisés au respect du protocole sanitaire et seront dotés de masques chirurgicaux.

Dans la volonté de répondre au mieux au besoin de désinfection, la commune de Vouhé s'est équipée d'un nébuliseur permettant un traitement et désinfection des salles aussi souvent que nécessaire.

## Récapitulatif d'Information :

- **Conditions d'ouverture de la garderie:**

- Matin de 7h30 à 8h50
- Soir de 16h30 à 18h30.

Le tarif appliqué sera le même que celui de la garderie de Puyravault.

- **Conditions d'ouverture de l'école:**

- Jusqu'au 22 mai : accueil des élèves de CP et CM2 ainsi que les enfants de personnels prioritaires.
- A partir du 25 mai, accueil de toutes les niveaux, 1 semaine sur 2, par demi-groupe classe.

Il est important de respecter les horaires pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie.

- **Conditions d'ouverture de la cantine:** Les enfants seront placés directement à table, à distance suffisante des autres. Les tables seront désinfectées entre chaque service et un maximum de 15 élèves sera accueilli dans le réfectoire. Il leur sera servi un repas, dans un premier temps froid, directement à table.

- **Le ramassage scolaire:** Il s'effectuera dans la limite de 22 places disponible. Merci de vous rapprocher de la région pour tout renseignement concernant le bus

Parents, vous avez un rôle actif dans l'explication du respect des gestes barrières à votre enfant, et cet effort sera collectif en le poursuivant sur le temps scolaire et périscolaire.

Vous avez surtout un rôle actif dans la surveillance de l'apparition de symptômes chez votre enfant :

### **En cas de symptômes, l'enfant ne doit PAS venir à l'école.**

Si un symptôme apparaît sur le temps scolaire ou périscolaire, l'enfant sera isolé des autres et les parents prévenus pour venir chercher leur enfant.

**ATTENTION, L'accès à l'enceinte scolaire (cour comprise) est formellement interdit à toute personne étrangère au fonctionnement de l'école .**

**Nous comptons sur la responsabilité et la collaboration de chacun dans ce contexte particulier, afin de tous ensemble limiter la propagation du virus.**